

# SEANCE DU 18 FEVRIER 2008

Heures 30,

Le Conseil Municipal d'Ecrainville s'est réuni à la Mairie, le **Lundi 18 Février 2008** à 20  
sous la présidence de M. Jacques LAMBERT, Maire

Le compte rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Adopte** le compte administratif 2007 et **Affecte** le résultat de la manière suivante, compte tenu des restes à réaliser
- \*Besoin de financement – Article 1068 = 148 706.37 €
- \*Excédent de fonctionnement reporté = 733 598.26 €
- **Approuve** le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, qui révèle les mêmes résultats
- **Autorise** M. le Maire à signer le marché à intervenir pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de sécurité du Centre Bourg
- **Prend** connaissance de la note d'information sur le SAGE
- **Vote** une subvention exceptionnelle à l'Association « CABARESCALE » qui renouvellera l'animation du village pendant une semaine début juillet prochain avec la participation des Ecrainvillais et des Associations de la Commune
- **Forme** les bureaux de vote pour les élections municipales et cantonales.